

REVUE DE PRESSE du 04 au 10 mars 2012

Respectant la chronologie des événements, nous avons conservé le même type de regroupement des articles que la semaine passée pour les deux premiers thèmes:

1. L'ULRF....Grande Loge.... et Maisons des Maçons
2. La Grande Maîtrise et ses candidats au vote du SGC

Par contre les propos de Paul SCA, le GMP de Corse sont venus créer le scandale, et les réactions et articles nombreux qui ont suivi, sont rassemblés en troisième partie sous le titre :

3. De la Liberté de vote aux attitudes d'intimidation.

En fin de semaine c'est l'annonce de :

4. L'Organisation du vote du SGC et de la commission d'examen des sanctions
5. Enfin : des articles Divers.

LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS DE LA SEMAINE

L'ULRF... GRANDE LOGE ... MAISONS DES MAÇONS ...

DIMANCHE 4 MARS.

Le myosotis de Lutèce publie l'article « [la solitude des étoiles](#) ».

Evoquant la création de la nouvelle grande loge, l'auteur y exprime «... *la fulgurance de cette joie qui nous transporte lorsque l'on s'affranchit des chaînes... Soyons fondateurs, créateurs, inspireurs. Rencontrons-nous sous l'aile de la joie...* ».

Le myosotis de PACA, repris par le myosotis Languedoc et Roussillon tradition, publie : « [précautions élémentaires](#) ». Il y conduit sa démonstration sous forme de questions auxquelles un homme, s'il est libre et de bonnes mœurs, ne peut répondre que par la négative. La conclusion se présente d'elle-même : «...*les affidés de l'EX préféreront couler le navire au large plutôt que de laisser à un Rénovateur rigoureux, la barre et l'accès à toutes les vérités cachées...* ». En conséquence poursuit-il : seule L'ULRF et son programme sont en mesure de pallier à ces déficiences. Aussi la précaution élémentaire est d'adhérer à la Grande Loge nouvelle dans les plus brefs délais.

Le myosotis de Neustrie vient appuyer cette analyse en constatant que « [la paranoïa s'installe...](#) ».

Et d'affirmer : «...*Ce navire GLNF est celui de la honte !...* ». L'auteur relève les manœuvres dilatoires de l'équipe dirigeante afin d'empêcher toute action de l'opposition et afin que le bateau coule : «... *Mais nous sommes certainement paranoïaques... !...* ».

LUNDI 5 MARS.

L'ULRF publie la « [lettre numéro 3 de la maison des maçons du REAA](#) ».

Après avoir exprimé des suspicions légitimes quant à la composition des différents collèges (discipline, électoral,...) ainsi que les conditions inadmissibles qui s'y attachent, après avoir constaté les carences de Me Legrand, Charles TORDJMAN souligne que nous sommes à la croisée des chemins et que l'heure des choix est venue. Il y invite, les frères à adhérer, et les loges à devenir pétitionnaire de la prochaine Grande Loge, dont le formulaire est fourni: [Déclaration d'intention de Loge pétitionnaire](#).

Charles Tordjman fournit aussi des informations sur l'assemblée de la MDMR du REAA qui aura lieu le 24 mars. Sa lettre est en **annexe 1**.

MERCREDI 7 MARS.

Le myosotis BBC-Lorraine informe de « [l'ouverture du site de la maison des maçons du REEA](#) » : <http://www.mdmr-reaa.fr>

Ce site a pour vocation première de communiquer en temps réel les toutes dernières informations concernant la maison. Actuellement informatif, il évoluera vers un site d'échanges interactifs. Pour ceux qui voudraient dès à présent contacter la maison du REAA l'adresse e-mail est : « contact@mdmr-reaa.fr »

Le myosotis de Lutèce nous pose la question : « [faut-il se compromettre ?](#) ».

Dans ce billet, l'auteur nous fait partager ses interrogations dans cette période préélectorale. Il en arrive à la conclusion que la sortie de la GLNF donne une perspective nouvelle à notre démarche a contrario de celle où l'ancienne gouvernance de nous entraîner.

Le myosotis de Neustrie abonde dans ce sens avec son article «... [Mais la sagesse s'affirme](#) ». Partant du constat que la position d'avoir un pied dedans et un pied dehors est de plus en plus inconfortable, l'auteur démonte la nécessité de la création d'une nouvelle grande loge ainsi que le nécessaire départ de tout ceux qui ont été lésés ou abandonnés sur le chemin.

Le myosotis Ligérien nous exhorte à « [la reconstruction](#) ». Le traçage des plans de la nouvelle grande loge se poursuivant, les ouvriers arrivent sur le chantier. L'auteur préfère donc la truelle tout en gardant par précaution élémentaire l'épée à son côté «... *car les forces extérieures continueront leurs tentatives destructrices...* ».

JEUDI 8 MARS.

L'ULRF publie un « [communiqué](#) » que nous vous plaçons en **annexe 4** et qui traduit le travail intense qui se déroule actuellement au sein de L'ULRF.

Dans celui-ci, L'ULRF explique avec transparence pourquoi elle a volontairement fait marquer le pas à sa communication au cours de ces derniers jours...

LA GRANDE MAÎTRISE ... CANDIDATS ...SGC ...

DIMANCHE 4 MARS.

Le Myosotis Paris Grande-Arche entame son article par une phrase extraite du livre de la Sagesse : « [Dieu a créé le monde avec mesure, nombre et poids](#) ».

Le rédacteur nous incite à laisser les candidats, tous les candidats, s'exprimer et à les écouter avec le cœur.

Le myosotis Ligérien nous avertit d'un dysfonctionnement dans « [les aventures drolatiques d'un candidat pas si candide](#) » pour le sondage en ligne du collectif NINI.

Selon l'auteur, il suffit d'avoir un format d'adresse e-mail valide pour pouvoir voter plusieurs fois, ce qui entache gravement les résultats dudit sondage puisqu'une même personne peut voter à l'infini !

Le rédacteur délivre ensuite, sous réserves, cette information: Jean Murat aurait rencontré Pierre Benz... le modérateur du blog « affidelis » par ailleurs mici dominici de François... Un délai de 3 jours aurait été demandé par Jean Murat pour sa réponse...

Le myosotis Neuilly-Bineau se livre dans son article « [vous rendre le pouvoir](#) » à une longue analyse sur la démocratie au sein de la franc-maçonnerie et de la GLNF en particulier.

La vraie démocratie serait selon l'auteur de rendre le pouvoir aux frères qui décideraient en leur âme et conscience de ce qui devrait être pour l'élection à la grande maîtrise.

LUNDI 5 MARS.

Le myosotis Guyenne-Gascogne commente la candidature d'Alain CA... dans son article « [ce n'est plus Alain mais sauveur !](#) ». Et de s'interroger sur sa façon de procéder car il utilise le secrétaire provincial pour publier son manifeste de propagande auprès des OPA et des membres du SGC.

Le myosotis de Lutèce s'interroge sur le fait qu'il faille prendre « [la truelle ou l'épée ?](#) ».

Il nous rappelle que l'opinion largement partagée de la majorité des frères est :

- ✓ L'heure n'est pas à la joute électorale mais à la mise en place d'une plate-forme de travail.
- ✓ L'heure n'est pas à l'élection d'un Grand Maître d'apparat mais à celle d'un Frère de rassemblement et de combat pour le retour aux valeurs essentielles auxquelles nous avons adhéré en devenant Franc-Maçon.
- ✓ L'heure n'est pas à une poursuite des « anciennes pratiques » mais à un renouvellement de l'essence même de notre obédience.

Il conclut que «... *Dès à présent, laissons parler la truelle plutôt que l'épée...* » en faisant référence à la nouvelle grande loge.

Le myosotis Rhodanien dans son article « [bâtir un avenir](#) » se pose la question de savoir si la réunion du SGC du 30 mars aura bien lieu après les 2 assemblées du RF et du REAA le 24 mars. L'auteur termine son article par : «... *Quoi qu'il en soit, il n'est jamais trop tôt pour commencer à bâtir un avenir !...* ».

VENDREDI 9 MARS.

Le myosotis de Lutèce publie avec anticipation et sous une forme humoristique assez caustique le « [compte rendu de l'élection du GM de la GLNF par le SGC du 30 mars](#) ».

Mais attention : ôtez la forme, et alors le fond vous apparaîtra peut-être pas si éloigné de la réalité...

SAMEDI 10 MARS.

Le myosotis de Lutèce produit un article « [Mots de candidats - 1](#) ». Il transcrit dans ce billet les réponses de Jean-Pierre Ser... à un questionnaire court concocté par l'un de nos frères.

Bien que le rédacteur ne soit pas en accord avec certaines réponses de JPS car ce dernier ayant contribué lui aussi à la crise, il le remercie d'avoir été l'un des rares à s'être prêté au jeu.

Le myosotis de Lutèce fait part dans le second article « [Mots de candidats - 2](#) » des réponses de Serge Toff... portant sur le même questionnaire mais dont certaines réponses ont été esquivées par l'équipe qui s'est réunie autour de lui.

L'auteur les remercie eux aussi d'avoir joué le jeu.

Et le rédacteur de préciser que «... *D'autres n'ont pas souhaité répondre ou ont éludé certains points les dérangeants. D'autres ont adressé une réponse dithyrambique où affleurent des sous-entendus nous amenant à penser que ces Frères ne souhaitent, au fond, rien changer mis à part...celui qui occupe le fauteuil de Grand Maître !...* ».

Le myosotis Ligérien nous averti : « [Un nouveau GM dans... 19 jours !](#) ».

Après avoir fait un «... *point de la situation juridico-judiciaire au 10 mars...* » avec un rappel de l'Ag du 16 octobre 2010 qui n'est toujours pas validée, celle du 4 février 2012 qui subit deux référés, avec la contestation par avance des résultats du SGC du 30 mars, « ... *nous n'en sortirons jamais avec de tels individus...* ».

En enchaînant, Tamino narre la composition de la commission de recours en attirant notre attention sur 3 points : le système, la représentativité et l'éventualité d'une non-validation de la candidature d'Alain Juillet.

DE LA LIBERTE DE VOTE ... AUX ATTITUDES D'INTIMIDATION

LUNDI 5 MARS.

La Lumière nous fait part d'un courriel du GMP de Corse, Paul Scagl... et titre : « [élection du GM de la GLNF : Nos délégués ne sont pas libres !](#) ».

Dans cet e-mail, le dit GMP attaque violemment Me Legrand et le président Kurz dans la mesure où ceux-ci ne sont plus arrangeants avec la direction actuelle. Mais aussi et surtout il donne pour consigne de verrouiller les votes des membres du SGC pour l'élection à la GM.

Le myosotis Neuilly-Bineau, reprenant l'information de la lumière dans son article « [de la liberté](#) », publie l'intégralité de cette [lettre](#), matérialisation par écrit de cet abîme qui s'est développé au fil du temps entre les maçons de base et la tête de notre obédience.

En outre, il procède à son analyse : «... *Voilà écrit noir sur blanc l'envers du système qui nous déverse depuis des années en flux ininterrompus du Bien Aimés Frères et du Très Chers Frères et tous autres termes ou valeurs maçonniques vidés depuis longtemps de tout sens car ils n'ont que l'anesthésie collective comme objectif...* ».

Le myosotis de Lutèce fait lui aussi une analyse comparative de ces « [les lapins crétiens qui jouent trop à la PlayStation !](#) ». Dans ce courriel, l'auteur relève que nous pouvons

prendre connaissance de la mesure du degré de panique qui saisit le groupe des affidés de François. Et de conclure: «...ces hommes sont aux abois et ils vivent ces « événements » comme une véritable guerre...qu'ils mènent, eux, les gentils, contre nous, les méchants. PA-THE-TI-QUE !... ».

Le blog de la MMRFF interpelle Me Legrand : « [vous avez parlé de lever les sanctions, Madame ?](#) » en publiant des remarques et des commentaires de la part de frères quelque peu incrédules...

Le Myosotis Paris Grande Arche nous informe que « [Zech.. est condamné !](#) » pour diffamation dans l'affaire de la respectable loge Droits et Devoirs suite à son accusation de détournement des montants de cotisation contre le VM et le trésorier.

MERCREDI 7 MARS.

Le myosotis du Dauphiné-Savoie fait part de « [la réponse du représentant de M. Stifani en Corse : menaces et intimidations ?](#) ».

La réponse de Paul SCA, fait suite à la reprise par le blog de plusieurs billets publiés par différents blogs traitant du courrier du GMP de Corse concernant la NON liberté de vote des membres du SGC.

Mettant en avant son statut profane et de dignitaire, ses relations occultes, le GMP Corse répond au modérateur du blog par sous-entendus lourds de menaces à peine voilées : nous plaçons en **annexe 2** ce texte ahurissant. En réponse à ces sous-entendus, le blog réagit vivement (**annexe 3**). En voici un extrait :

«...Ces méthodes, si elles démontrent que nous avons affaire à un clan aux abois et qui sait sa cause perdue, ne sont cependant pas celles d'Initiés à la Franc-maçonnerie, respectueux de la Règle en 12 Points, membres d'une Fraternité Initiatique. Elles sont ceux d'hommes qui vivent dans des systèmes qui n'ont pas leur place dans le monde moderne, dans le monde maçonnique et dans la République Française... ».

Alerté par l'article « [l'escalade](#) » du myosotis Ligérien, ce courrier du représentant de M. Stifani en Corse a entraîné une réaction d'indignation unanime des blogs et dont l'ensemble des myosotis;

Parmi ces réactions, à noter celle du myosotis PACA qui va bien au delà de la simple condamnation en rappelant que ce comportement n'est malheureusement pas un cas isolé de la part du clan stifanien. Il montre que ces « [mœurs d'intimidation – font partie intégrante du régime et du clan Stifani](#) ». L'article donne entre autres l'exemple, suite à un article du blog PACA, d'un Frère proche du bar de la marine qui a été l'objet d'intimidations téléphoniques bien documentées avec mention de visite à son domicile avec des amis, par un proche de Stifani... Intimidations qui ont amené ce frère à déposer deux fois une main courante auprès de la gendarmerie !

D'une façon générale les réactions face à ces intimidations de Paul SCA sont unanimes :

- ✓ La Lumière : « [menace d'un GMP de la GLNF sur un blog myosotis ?](#) ».
- ✓ Le myosotis de Rouvray : « [fidèle d'amour menacé par un affidé Corse !](#) ».
- ✓ Le myosotis du Mont-Gargan : « [à lire et à relire...](#) » Suivi par ce second article : « [Ô Corse, île d'amour](#) ... ».
- ✓ Le myosotis Guyenne-Gascogne : « [mœurs maçonniques stifano-caniennes](#) ».
- ✓ Le myosotis BBC-Lorraine : « [intimidations et menaces...](#) ».

- ✓ Le myosotis occitan : « [Pisan dévoilé...](#) »
- ✓ Le myosotis Neuilly-Bineau : « [pression dans le système](#) » suivi de « [nous sommes tous juifs](#) » avec « [définitivement exclus](#) » en tant que commentaire à la mise au point de François Stifani.
- ✓ Le myosotis Maine-Atlantique : « [les pratiques quasi mafieuses des amis de Stifani !](#) ».
- ✓ Le myosotis Auvergnat... Et des sources : « [marabout et grosses ficelles](#) ».
- ✓ Le myosotis Isère-Savoie-Léman : « [les stifanien, ça ose tout](#) ».
- ✓ Le myosotis province des Flandres : « [a quand la claque pour la clique ?](#) ».

Même, François Stifani y va d'une : « [mise au point](#) » sur son blog Affidelis (NDLR : *modérateur n° 45 du site*). Mais évidemment sa condamnation est à double sens : « *Je condamne tous les excès, toutes les provocations et toutes les violences d'où qu'elles viennent. Il est regrettable que des dignitaires aient à « répondre » à de graves insinuations par un langage outrancier. Mais les attaques et les agressions auxquels sont soumis beaucoup de nos dirigeants ne sont plus tolérables* ».

ORGANISATION DU VOTE DU SGC ET DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES SANCTIONS.

VENDREDI 9 MARS.

La lumière titre « [la justice valide la désignation du GM de la GLNF par Me Legrand](#) ».

M. le juge Kurz a validé l'organisation de l'élection du futur GM de la GLNF sur proposition de Me Legrand :

1. mandatement de la société Cecurity pour pallier aux difficultés rencontrées à l'AG du 4 février concernant les radiations et les exclusions.
2. Création de la commission chargée d'étudier les sanctions intervenues depuis le 21 janvier 2011.
3. Établissement de la liste des candidats à la GM.

L'avocat de Me Legrand confirme la convocation du SGC pour le 30 mars avec un scrutin à 2 tours (sans attendre le résultat de la contestation judiciaire de Stifani et Baloup).

Dans ce [courrier](#), l'avocat de Me Legrand fournit les noms des participants à la commission : «... Pour la gouvernance actuelle : Patrick Bérard, Jean-Paul Dupinay et Jacques Grill. Pour l'opposition : Christophe Edon (pour Alain Juillet), Vincent Belcolore (Collectif NiNi) et Thibault Gonggryp (les 13 GMP « rebelles »). Membre suppléant : Pierre Emery (pour Jean Murat)... ».

L'auteur relève que de membre de cette Commission (Bérard et Dupinay) sont membres du conseil de discipline national, ce qui ne semble pas très judicieux au regard des jugements des sanctions qu'ils ont eux-mêmes prononcées.

Le myosotis PACA dans son article « [le TGI valide l'organisation de l'élection du GM](#) ». analyse la composition de la Commission d'examen des Sanctions, l'auteur remarque

que L'ULRF n'est représentée que par un seul avocat alors qu'elle constitue la très grande majorité des frères de l'opposition.

Le rédacteur note également le manque de neutralité et même le conflit d'intérêts qui existe du fait de la présence à 50 % de membres de la Commission sont parmi les « juges » à l'origine des sanctions à examiner, aussi «... *On les voit mal aller se déjuger...* ». Et de conclure : «... **Cette commission est bien mal partie... Vraiment tout cela nous donne le sentiment d'un simulacre... Heureusement nous avons le plan B... ».**

ARTICLES DIVERS

DIMANCHE 4 MARS.

Le myosotis des Batignolles fait part des « [questions de tonton à Me Legrand](#) ».

Ainsi il invite l'administrateur à publier les comptes et la comptabilité afin de mettre un terme définitif à cette bataille interminable car les frères seraient plus enclins à déposer leur obole à sa porte dans ce cas.

LUNDI 5 MARS.

Le myosotis de Lutèce : c'est « [lundi... On relève les copies !](#) ».

L'auteur relève dans l'actualité récente les boulettes, gaffe, perles, postures grotesques et les réactions qu'elles ont provoquées...

VENDREDI 9 MARS.

Le myosotis Neuilly-Bineau nous informe dans son article « [mots de passe-passe](#) » de l'ouverture du site Internet d'un candidat à la GM : <http://www.bertrand-heyraud.com>

Dans sa navigation sur ce site, outre la profession de foi en vidéo, l'auteur relève une lettre ouverte écrite à François Stifani : «...*Un soin fou pour lui dire ne m'en veux pas, je ne me présente pas contre toi mais tu es cramé et trahi mon ami !...* ».

Le myosotis de Rouvray titre quant à lui : « [le ridicule de l'apparatchik Hey...](#) ».

L'auteur revient sur les inventions de 2 concepts par ce candidat à la GM :

1. La démission d'office...
2. La trahison malgré moi...

Et de publier l'intégralité de sa lettre à François Stifani, chef-d'œuvre de la langue de bois !

Ce qui fait dire au myosotis des Batignolles : « [Bertrand Hey... surclasse Acacia ! La fin d'un règne ?](#) ».

EN CONCLUSION

Il est probable que la semaine qui arrive soit dans le même esprit que celle que nous venons de connaître.

Toutefois, l'actualité pourrait être bouleversée par des annonces relatives à la Grande Loge en cours de préparation. Nous savons en effet que les échanges sont actuellement intenses entre les équipes qui travaillent à mettre la dernière main au projet de Refondation.

Rappelons que ce projet est prévu non seulement pour la nouvelle Grande Loge, mais aussi comme base du programme de refondation de la GLNF dans l'hypothèse où Alain Juillet serait le candidat retenu par le SGC à la fin du mois (dans moins de 19 jours !).

Philippe et Christian

ANNEXE 1

Mes Très Chers Frères

Ce mot pour vous informer le plus clairement possible des raisons de notre assemblée générale de la Maison des Maçons du REAA du 24 mars prochain dans le Grand temple de Neuilly-Bineau.

Depuis quelques jours, vous êtes assaillis de mails, de communications et de déclarations de candidature d'hommes, dont le plus petit dénominateur commun est d'être des dignitaires de la GLNF ; et le plus grand dénominateur, de s'être cantonné depuis des mois à un silence assourdissant au prétexte de mener une « lutte de l'intérieur » contre les dérives autocratique des équipes structurées de l'ancien Grand Maître.

La seule raison de toute cette agitation électorale est une lettre de l'avocat de Me Legrand du 24 février, appelant à la convocation d'un Souverain Grand Comité (collège des membres de droit) aux fins de désigner le 30 mars, un nouveau Grand Maître !

Le flou, probablement délibéré, de ce courrier, appelle la reconstitution d'un collège électoral antérieur à la démission de François Stifani, en y mettant toutefois certaines conditions qui sont injustifiables : les frères et les Loges, suspendus, radiés ou « démissionnés », peuvent être réintégrés mais seulement après avis d'une « commission » dont la composition reste incertaine et moyennant un engagement de payer les cotisations 2010/2011, lesquelles ont été « votées » le 4 février dernier par un corps électoral totalement tronqué !

Au surplus, la réintégration suppose la souscription par le demandeur d'une renonciation préalable à contester la décision de ladite Commission, ce qui signe une atteinte grave aux garanties les plus élémentaires d'impartialité ; surtout lorsqu'on sait que sa composition devrait intégrer un ou plusieurs membres de la mouvance de François Stifani.

Ainsi, Me Legrand, après avoir laissé François Stifani remodeler le corps électoral au gré de son intérêt personnel ou de celui de son entourage immédiat, se prend brusquement de renverser la vapeur, semant ainsi un trouble légitime dans l'esprit de nombreux Frères, qui voient dans cette proposition une possibilité de sortie de crise et se posent la question de savoir s'ils doivent payer leur cotisations.

Pourtant la solution la plus sage et la plus claire eût été de décider simplement, sans aucune condition particulière, que le Collège des membres de droit serait celui qui existait dans sa

composition du 21 janvier 2011 ; en accordant un avoir sur cotisations aux frères s'étant acquittés de leur capitation 2010/2011.

Mais tel n'est pas le cas. Alors, devant une telle opportunité, les appétits de pouvoir ont resurgi, avec force promesses, allant d'une modification des statuts de 1997 à un à un retour à ceux de 1986 ; en les assortissant de termes dont la signification est malheureusement purement formelle tels que : fraternité, chaîne d'union, égrégore... empruntés à nos pratiques maçonniques, et qui par la volonté subite d'un administrateur judiciaire se retrouveraient au goût du jour.

Nous pouvons être sûrs que ces propositions, qui ressemblent à un rafistolage, laisseront ressurgir rapidement les appétits de promotion, la course aux décorations, qui sont les vecteurs de cette maçonnerie de parade, dépourvue de sens initiatique, dont nous ne voulons plus.

D'ailleurs la décision de Madame Legrand a aussitôt suscité la réaction de François Stifani qui se dit toujours Grand Maître et seul en droit de convoquer le Souverain Grand Comité, en accusant l'administrateur de confondre sa mission purement civile avec l'autorité maçonnique dont il serait investi jusqu'en décembre 2012. Celui-ci demande maintenant aux tribunaux d'interdire la tenue de ce Collège.

Nous sommes donc repartis dans un procès du moyen-âge conçu pour durer 100 ans !

Ces événements mes Frères me font vous dire que nous ne sommes plus seulement à la croisée des chemins, mais aussi que l'heure du choix est à présent venue.

En rejoignant L'ULRF, vous avez témoigné de votre volonté, conformément à notre convention nationale du 28 janvier, de redonner à la Loge, tout à la fois, son pouvoir initiatique et son indépendance décisionnaire et financière, afin de ne plus assister aux prélèvements sauvages dont les loges, partout en France, ont été les victimes.

La seule façon d'éviter la récurrence de ces dérives, est, de ne pas reconstruire sur une base branlante ou infectée, mais de bâtir notre avenir sur des fondations nouvelles, solides et respectueuses des Loges et ses Frères qui les animent.

C'est le sens de la demande qui vous a été faite de devenir loge pétitionnaire, ce qu'ont déjà fait en quelques jours de nombreuses loges dont plus de 50 du REAA, et parmi elles l'une des plus anciennes, sans doute aussi l'une des plus courageuses, dont l'existence est antérieure à la révolution française, qui tient sa régularité directement de la GLUA et qui fût co-fondatrice en 1913 de la GLNIR devenue ensuite la GLNF.

Nous devons désormais redonner un sens à notre démarche sans nous laisser endormir par les illusions d'une reconstruction de l'intérieur. D'ailleurs, si celle-ci devait intervenir, ce que nous avons du mal à imaginer dans le désordre actuel, il serait toujours temps de regagner une GLNF totalement régénérée ; mais il faut bien admettre aujourd'hui que la patience dont nous avons fait preuve n'a pas eu les effets escomptés. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, dès avant l'annonce de la disgrâce subite de l'ancien Grand Maître, une assemblée générale de la Maison des Maçons du R.E.A.A.

Il s'agit de vous exposer, sans détour, le projet de l'Union afin de recueillir une dernière fois vos observations et vos recommandations sur un projet déjà structuré à partir des orientations définies en commun lors de la convention nationale de l'Union pour mise en œuvre immédiate.

Ainsi, l'assemblée du 24 mars, permettra :

- ✓ de vous exposer le schéma pressenti de notre future Grande Loge et son articulation avec les Maisons des rites.
- ✓ de vous exposer un état prévisionnel de notre budget de fonctionnement ; ce dont nous n'avons encore jamais parlé, mais auquel il est temps de réfléchir.

✓ de vous donner la parole !

La régularité de notre pratique maçonnique est, avant tout, inscrite dans nos cœurs et reste à traduire dans nos règlements.

Quant à la reconnaissance internationale elle sera appréciée d'abord en regard de cette régularité, mais aussi en fonction de l'importance numérique de notre engagement. Sachez que 350 Loges écossaises ont déjà adhéré à l'U.L.R.F.

Si votre loge partage notre vision, il est de votre responsabilité de répondre par votre présence, ou en vous faisant représenter, à notre assemblée générale.

Notre activité maçonnique ne doit jamais empiéter de façon trop importante sur nos obligations familiales ou professionnelles qui correspondent à nos premiers devoirs, mais il s'agit d'un moment important de notre histoire et notre dynamique reste le meilleur gage de notre réussite.

J'espère avoir été le plus clair possible, sur la direction vers laquelle nous pouvons nous diriger.

Quant aux moyens d'y parvenir seul votre engagement personnel, dans le cadre d'une action collective, nous permettra de les obtenir.

Nos Frères du rite Français, représentant un nombre important de Loges, se réuniront le même jour à Tours, et les Maisons des Rites Anglo Saxons, sont en voie de structuration.

Sachons, par notre détermination, affirmer notre désir de rebâtir avec elles, cette grande obédience multi-rites, que nous appelons de nos vœux.

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'accorder quelques instants de votre temps, je vous dis au 24 mars, et je joins à ce courrier les bulletins de participation et de déclaration d'intention de loge pétitionnaire, qui seront à nous faire parvenir, pour des raisons d'organisation et de sécurité, avant le 15 mars prochain.

Très Fraternellement.

Charles TORDJMAN

ANNEXE 2

Mardi 6 mars 2012 11h20

CONFIDENTIEL:

Mon cher Emmanuel Ser.,

J'ai lu avec attention ton article dans le Blog Dauphiné-Savoie, fidèle comme nous le savons tous à Jean Murat.

Je ne commenterai pas tes propos, mais j'espère très bientôt avoir l'occasion de te croiser à Genève, ou je me rends fréquemment, et où nous avons une communauté Corse aussi importante que la votre...

Je me ferais un plaisir de passer à tout hasard te rendre visite, si tu es là bien sûr, au xx rue xxx xxxx dans l'espoir de te rencontrer, et tu pourras à cette occasion m'exprimer de vive voix le motif des jugements que tu portes à mon égard!!!

Une seule chose est vraie et tu l'a écrite: "C'est un homme très influent sur l'île, et beaucoup le craignent. Il n'est pas de bon ton de se mettre mal avec lui, beaucoup le disent,

particulièrement parmi les opposants de François Stifani, qui s'agissant de lui, évitent de l'attaquer, ce qui est éloquent", tu pourras le constater par toi même....

A bon entendeur....

Je ne te salue pas.

Paul SCAGLIA

ANNEXE 3

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre message dont le caractère menaçant ferait sourire, s'il n'émanait pas d'une personne exerçant des responsabilités telles que les vôtres.

Il appelle donc les commentaires suivants :

- 1) Je ne vois pas ce qui vous permet de me tutoyer, nous ne nous connaissons pas.
- 2) Vous voudrez me préciser comment vous avez pu avoir accès à mon adresse personnelle qui ne figure pas sur l'annuaire téléphonique, mais uniquement sur le fichier GLNF et alors que je ne suis pas membre de votre Province ?
- 3) Vous avez apposé sur votre message en rouge et en gras la mention « confidentiel ». Je ne vous ai jamais donné mon accord pour ce caractère que je n'accorde qu'à mes relations avec lesquelles je partage un lien de confiance. Vous comprenez bien-sûr que rien ne me permet d'avoir ce type de rapport avec vous, et qu'au contraire, puisque nous ne nous connaissons qu'à travers un conflit dont la particularité est d'être public, et que la publicité et les caméras sont la caractéristique de celui pour qui vous œuvrez en maçonnerie, je donnerai la plus large diffusion à votre missive, et sans doute sera-t-elle publiée, car elle vient fort opportunément renforcer la démonstration de mon article auquel vous faites référence.
- 4) Je ne sais pas ce que vous avez appris en Franc-maçonnerie, mais visiblement pas les règles de bienséance. Il vous faut donc prendre note que mon adresse n'est pas celle des Galeries Lafayette, et qu'on n'y vient pas quand on veut. J'ai pour principe de choisir qui j'invite chez moi, et je n'accepte nulle intrusion. J'ai effectivement l'habitude de recevoir mes Frères maçons avec grand plaisir, mais rien ne m'incite à ce stade à vous considérer comme tel, et vous n'êtes pas mon invité. Vous voudrez bien prendre ce point important en considération, car c'est en tant que tel que vous seriez considéré.
- 5) Vous me dites : « ... et tu pourras à cette occasion m'exprimer de vive voix le motif des jugements que tu portes à mon égard ». Veuillez considérer que je n'exprime aucun jugement à votre égard, je ne me substitue pas à la justice. Je ne fais que commenter une lettre que vous avez commise, selon l'Express, et qui ne peut susciter – comme vous le savez bien – que réprobation. A cet égard, le ton de la presse nationale (Cf. Blog franc-maçon de l'hebdomadaire l'Express) comme la plupart des blogs Myosotis sont sans appel. En ce qui me concerne, j'ai écrit tout ce que j'avais à dire sur ce sujet, et je n'ai rien à y ajouter. Sans préjuger de ce que je jugerai opportun d'écrire sur votre message du 6 mars 2012. Vous voudrez aussi noter que puisque vous figurez depuis longtemps sur ma liste de diffusion sans jamais avoir demandé à en être retiré, vous avez été informé par mes soins de la diffusion de cet article, en temps réel.

- 6) Vous avez voulu donner à votre message un ton très particulier, mais qui dans le monde des gens de bonne compagnie, n'a pas cours. Aussi, je vous indique que je transmets votre message à mon avocat, et que je réserve mes droits.

Vous voudrez bien méditer sur l'ensemble des points évoqués.

Emmanuel Ser.

ANNEXE 4

Communiqué

La communication de l'Union des Loges Régulières Françaises a volontairement marqué le pas au cours des derniers jours.

Loin du bruit, de la fureur et des passions -plus ou moins légitimes- qui animent ailleurs les prises de position d'une majorité de candidats à l'immobilisme, le projet de création de la Nouvelle Grande Loge avance...

Certes, face à l'impatience légitime de nombreux Frères, il n'avance pas aussi vite qu'ils le souhaitent, et en tout cas, pas aussi vite qu'annoncé.

Le Manifeste et la Déclaration de Principes qui en fixent les grandes orientations ont déjà été publiés. Ils seront bientôt suivis de textes plus pratiques qui mettront en avant ce que sera, dans l'esprit de ses rédacteurs, la vie au quotidien de cette Nouvelle Grande Loge.

Une telle entreprise de création ex nihilo représente forcément une gageure importante et une somme de travail dont chacun pourra imaginer le niveau. Les échanges avec les partenaires que sont les Maisons des Rites déjà constituées ou à venir, les consultations engagées à l'extérieur peuvent conduire quelquefois à des aménagements mineurs des textes de base de la Nouvelle Grande Loge, mais entraînent systématiquement des modifications en cascade de nombreux autres documents, qui expliquent en partie ce retard que nous sommes les premiers à déplorer.

En tout état de cause, nous avons fait le choix de différer toutes les publications annoncées, guidés par le souci de vous présenter un projet définitif, débarrassé de ses scories et qui pourra plus facilement faire l'objet d'un large consensus lors de l'Assemblée Générale Constitutive.

Nous avons aussi fait le choix de la transparence en évoquant les raisons de ce retard, persuadés que vous ne vous départirez pas, pour ce seul motif, de la confiance que vous avez déjà accordée à ce projet au travers de votre engagement.